|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.2** | **Document C19/17-F** |
| **10 mai 2019** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION |

|  |
| --- |
| RésuméLa Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information vise à faire prendre conscience des possibilités que l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) peut offrir aux sociétés et économies, ainsi que des moyens de réduire la fracture numérique. Cette Journée marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale et la création de l'Union internationale des télécommunications le 17 mai 1865.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2019 sur le thème "**Réduction de l'écart en matière de normalisation**", qui a été approuvé par le Conseil à sa session de 2018.En outre, le Conseil est invité à **approuver** le thème retenu pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2020, à savoir "**Connect 2030: les TIC au service des ODD**".\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_RéférencesRésolution [60/252](https://www.itu.int/en/wtisd/Pages/res60-252.aspx) de l'Assemblée générale des Nations Unies; Résolutions [71](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-071-F.pdf), [200](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-200-F.pdf) (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires; Documents [C18/17](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0017/en), [C18/104](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0104/en) du Conseil |

# 1 Rappel

1.1 La *Journée mondiale des télécommunications* est célébrée chaque année le 17 mai **depuis 1969**, marquant ainsi la création de l'UIT et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été officiellement instituée par la Conférence de plénipotentiaires tenue à Malaga-Torremolinos en 1973. En reconnaissance du rôle que joue l'UIT en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les TIC, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), réuni à Tunis en novembre 2005, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information ([voir le paragraphe 121 de l'Agenda de Tunis](http://www.itu.int/wsis/docs2/tunis/off/6rev1.html)).

1.2 Le 27 mars 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 60/252, proclamant le 17 mai *Journée mondiale de la société de l'information*, le but étant d'attirer chaque année l'attention du monde entier sur les avantages considérables dont la révolution numérique des TIC fait bénéficier tous les habitants de la planète.

1.3 La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie en novembre 2006 s'est félicitée de la décision de l'Assemblée générale et a modifié la Résolution 68, afin d'inviter le Conseil à adopter un thème particulier pour chaque *Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information*.

# 2 Edition 2019 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

2.1 Cette année, l'Union et les parties prenantes célèbreront le 50ème anniversaire de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information.

2.2 L'édition de 2019 a pour thème "Réduire l'écart en matière de normalisation". L'élaboration de normes est l'une des pierres angulaires de la mission de l'Union en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication. Les normes de l'UIT offrent une base commune au service de la croissance et de l'innovation et contribuent ainsi à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable. Elles permettent d'assurer l'interopérabilité, d'effectuer des économies d'échelle et d'avoir accès à des marchés mondiaux. Elles ouvrent de nouvelles perspectives dont profitent tous les acteurs du marché, petits ou grands.

2.3 Le programme de l'UIT "Réduire l'écart en matière de normalisation" facilite la participation des pays en développement aux activités de normalisation menées par l'UIT, donne aux experts locaux les moyens de participer aux activités de normalisation menées aux niveaux national, régional et international et encourage l'application des normes internationales dans les pays en développement.

2.4 Le thème retenu pour l'édition 2019 permettra aux Membres de l'UIT et aux autres parties prenantes de premier plan de se concentrer sur les possibilités qui s'offrent à eux pour:

• permettre la participation des pays en développement aux activités de normalisation menées par l'UIT;

• donner aux experts locaux les moyens de participer aux activités de normalisation menées aux niveaux national, régional et international; et

• encourager l'application des normes internationales dans les pays en développement.

# 3 Thème de l'édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

3.1 L'année 2020 est considérée comme un tournant pour le développement et le déploiement futur des TIC, notamment depuis l'adoption initiale du "Programme Connect 2020 pour le développement des télécommunications/TIC dans le monde" par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT tenue à Busan (République de Corée) en 2014. L'édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera une occasion unique, pour les membres de l'UIT, de reconnaître la contribution des TIC au progrès de la société de l'information, et de mettre tout particulièrement l'accent sur les avancées techniques réalisées au cours des dix dernières années.

3.2 Le thème proposé pour l'édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information est le suivant: "Connect 2030: les TIC au service des Objectifs de développement durable (ODD)".

3.3 Ce thème proposé permettra aux membres de l'UIT de réfléchir aux avancées dans le secteur des TIC propres à faciliter le passage à un développement intelligent et durable. Il mettra plus particulièrement en avant les solutions concrètes reposant sur les TIC et les tendances qui se font jour pour promouvoir la durabilité sur les plans environnemental, économique et social, afin de contribuer à la réalisation des cinq buts stratégiques du Programme Connect 2030 que sont la croissance, l'inclusion, la durabilité, l'innovation et les partenariats. Il sera également l'occasion pour les membres de l'UIT de reconnaître les progrès notables qui ont été accomplis dans la réalisation des cibles définies dans le Programme Connect 2020, mais aussi de mettre en évidence les nouveaux besoins qui apparaissent et les nouveaux problèmes qui se posent, tout en formulant leurs stratégies nationales et régionales pour accélérer la réalisation des objectifs ambitieux fixés pour 2030.

3.4 Le thème proposé pour l'édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera conforme à la Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) ainsi qu'à la Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, qui définit le Programme Connect 2030 pour le développement des télécommunications/TIC comme étant parfaitement conforme au plan stratégique de l'Union (2020-2023) et comme allant dans le sens des efforts déployés dans le monde pour connecter ceux qui ne le sont pas encore.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_